



# Marché nocturne de Goderville

Jeudi 20 août 2020 - De 18h à 23h

- Stationnement interdit à partir de 12h sur les places de Verdun, Godard des Vaux et Célestin Bellet
- Circulation et stationnement interdits à partir de 14h sur la rue Jean Prévost (de son intersection avec la rue de la Chênaie jusqu'au bourg) et sur les places de Verdun, Godard des Vaux et Célestin Bellet

